



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-MÉDARD

51-A, rue Principale Est  
Saint-Médard (Qc) G0L 3V0

☎ (418) 963-6276

☎ (418) 963-6468

✉ admin@st-medard.qc.ca

### Extrait du Procès-verbal

À la session ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Médard  
Le 02 juin 2017 à laquelle étaient présents :

Son honneur le maire :      Monsieur      **Louis-Philippe Sirois**

Les conseillers :      Messieurs      **Michel Larrivée**  
   **Fernand Sirois**  
   **Dany Beaulieu**  
   **Gilles Dubé**  
   **Rodolphe Thériault**  
   **Diane Marquis**

Ainsi que :      Nancy Rioux, directrice – générale  
   Manon Beaulieu, sec/très/adjointe  
   Guylaine Gagnon, assistante/sec/très

### Résolution numéro :20170206.27

## MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

### Proclamation de St-Médard

À titre de municipalité alliée contre la violence conjugale  
Déclaration présentée au conseil municipal de St-Médard  
Par Gilles Dubé  
Le 2 juin 2017

**ATTENDU** que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

**ATTENDU** que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

**ATTENDU** que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

**ATTENDU** qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;


**ATTENDU** que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

**ATTENDU** que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

**ATTENDU** que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

**Il est résolu de proclamer Saint-Médard municipalité alliée contre la violence conjugale.**

Extrait certifié conforme du 02 juin 2017, Sous réserve d'approbation du procès-verbal.

  
Nancy Rioux, dg. faec/bzo.